



PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)

Un grand pas vers l'action climatique !

Climat, durabilité, neutralité carbone, énergie verte...

La Municipalité, attentive au sujet et soucieuse de la sécurité et du bien-être de ses concitoyens, a décidé d'aller de l'avant et de passer à l'action face à l'urgence climatique en élaborant un Plan énergie et climat communal (PECC).

Le Conseil d'Etat a adopté le Plan climat vaudois de première génération en juin 2020. S'appuyant sur ce Plan mais également sur la Loi sur l'énergie, le Canton encourage aujourd'hui les communes à initier, à leur échelle, une politique énergétique et climatique adaptée à leurs réalités et à leurs ressources. Pour les petites et moyennes communes comme Romanel-sur-Morges, sans personnel dédié aux questions d'énergie et de climat, il propose un accompagnement technique et financier destiné à faciliter l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre d'une politique énergétique et climatique transversale : le Plan énergie et climat communal (PECC).

Ce PECC, propose de mettre en place sur trois ans au minimum, des actions communales concrètes pour répondre aux objectifs climatiques et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Pour y arriver, il suit une structure et une organisation de projet prédéfinies en 4 phases:

- Phase 1: réalisation d'un diagnostic (état des lieux général, tant au niveau des émissions de gaz à effets de serre que des mesures déjà prises)
- Phase 2: élaboration de la vision 2030 de la commune (fixer les objectifs et les premières orientations d'action)
- Phase 3: mise en place d'un plan d'actions (choix et priorisation des actions à mettre en œuvre, détermination du budget et du calendrier d'application)
- Phase 4: suivi de la mise en œuvre des actions choisies.

La problématique climatique nous concernant tous, la Municipalité de Romanel-sur-Morges souhaite inclure sa population et recueillir son avis afin de monter un projet PECC pertinent et réaliste. Pour y arriver, il a donc été décidé de mettre en place un groupe d'accompagnement du projet, chargé de proposer des idées concrètes sur la vision, les actions et la gouvernance de ces dernières. Ce groupe sera ainsi composé de sept membres issus de la Municipalité, du Conseil Général et d'habitant(e)s motivé.e.s à rejoindre le projet.

Si vous êtes Intéressé(e), motivé(e), que vous soyez expert(e) ou novice sur le sujet, nous avons besoin de vous!

En cas d'intérêt, merci de retourner le bordereau ci-dessous dûment complété, d'ici **au 30 mars 2023**, au Greffe municipal :

Par courrier : Pl. du Cotterd 5, Romanel-sur-Morges

Par mail : greffe@romanel-sur-morges.ch

Pour de plus amples informations, vous pouvez également contacter M. Lemaire, 079 596 45 60 ou lionel.lemaire@romanel-sur-morges.ch.



PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)

Je désire m'engager, pour être membre du groupe de travail

Nom _____ Prénom _____

Numéro de téléphone _____

Adresse mail _____